



Abonnement

C'est parti pour **3 mois** ensemble !

1. Des prestations variées

Dans les domaines de compétence de l'avocat (essentiellement : droit des nouvelles technologies, droit des contrats, protection des données personnelles) vous bénéficiez d'une rédaction de contrat, d'analyses & de conseils juridiques, d'audits de conformité de site web & de logiciels, de la gestion des règles de protection des données personnelles (RGPD).

2. Réactivité & disponibilité.

Contactez l'avocat quand vous le souhaitez par email, WhatsApp, Twitter, Slack, SMS, Skype, téléphone, ou en venant en RV au cabinet... Qu'importe ! Pas de limite de temps autre que celle visée dans la clause de « *fair use* ».

3. Rédaction de deux contrats.

A vous de choisir : ça peut être des conditions générales ou quelque chose de plus spécifique.

4. Fair use.

Getavocat est une solution agile et réactive pour la communauté de ses abonnés. Pour préserver la qualité des services, chaque abonné doit user équitablement (« *fair use* ») de son abonnement, pour ses besoins propres et non ceux d'un tiers et dans un volume strictement nécessaire à son activité. A défaut, un ajustement de son abonnement peut lui être proposé ou une résiliation de celui-ci lui être signifiée.

5. Un tarif clair.

L'abonnement est facturé 600€HT (720€TTC – TVA 20%) par mois pendant 3 mois, hors frais nécessaire à votre assistance (Huissier, LRAR...) et frais de déplacement. Il est payé par prélèvement automatique.

6. Une durée d'abonnement précise.

L'abonnement est conclu pour 3 mois sans tacite reconduction.

Pour souscrire, cliquez sur « *J'ai lu et j'accepte* »
Vous allez ensuite être redirigé vers GOCARDLESS – Getavocat

getavocat

Informations complémentaires obligatoires

Contestation d'honoraires

- En cas de contestation relative à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Montpellier pourra être saisi à la requête de la partie la plus diligente.

Données personnelles

- Le cabinet met en œuvre des traitements de données à caractère personnel concernant vos données en appliquant le principe de minimisation de la collecte des données au strict nécessaire.
- Sont ainsi collectées : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse email.
- Les données sont collectées et conservées pour les besoins de l'exécution de la mission du cabinet (fondement contractuel : article 6.1.b du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 ou « RGPD »), pour respecter les exigences légales (article 6.1.c du RGPD). Ces données sont conservées au maximum pendant 10 ans, durée imposée par la loi (article L123.22 du code de commerce).
- Conformément aux articles 15 à 22 RGPD, concernant les données que le cabinet détient sur vous vous disposez des droits suivants :
 - droit d'accès (article 15 du RGPD)
 - droit de rectification (article 16 du RGPD)
 - droit d'effacement (article 17 du RGPD)
 - droit à la limitation du traitement (article 18 du RGPD)
 - droit de notification des rectifications, effacements, limitation (article 19 du RGPD)
 - droit à la portabilité des données (article 20 du RGPD)
 - droit d'opposition (article 21 du RGPD)
 - droit de ne pas faire l'objet d'un profilage (article 22 du RGPD)

Transfert de données

- En souscrivant à Getavocat, vos données sont collectées par le système de paiement GoCardless. GoCardless SAS, filiale de GoCardless Ltd, est un Etablissement de Paiement agréé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation), Code Interbancaire (CIB) 17118 et habilité à prélever des paiements à travers l'Union Européenne. GoCardless Ltd. (Sutton Yard, 65 Goswell Road, Londres, EC1V 7EN, Royaume-Uni) est un Etablissement de Paiement Agréé, autorisé par l'autorité britannique FCA (Financial Conduct Authority). Ce transfert est protégé par la décision d'adéquation

- Le Royaume-Uni s'est retiré de l'Union européenne le 31 janvier 2020 mais bénéficie depuis le 28.06.2021 d'une décision d'adéquation de la Commission Européenne lui reconnaissant un niveau de protection équivalent à celui de l'UE.